

Lundi 27 avril 2020

Les Beaux-Arts de Marseille — ESADMM est un établissement d'enseignement supérieur de la ville de Marseille relevant du ministère de la Culture.

Diplômes nationaux

Options art et design :

DNSEP BAC+5, grade de master 2

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique

DNA BAC+3, grade de licence

Diplôme National d'Art

Commission d'admission par équivalence

Créée en 1752, L'École des Beaux-Arts de Marseille est installée dans le domaine universitaire de Luminy depuis 1969 et dispose de plus de 10 000 m² d'espaces de travail et d'enseignement dans un ensemble de bâtiments conçus par René Egger et reconnu « architecture contemporaine remarquable ».

Elle est site pilote au niveau national pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.



La commission d'admission par équivalence

L'entrée en cours de cursus est soumise à un passage devant la commission d'admission par équivalence composée de professeurs de l'école.

Lors de cette commission, le candidat présente un dossier artistique et l'état de son parcours pédagogique.

Elle concerne les candidats qui souhaitent intégrer les Beaux-Arts de Marseille en cours de cursus et qui sont déjà inscrits dans une autre école supérieure d'art publique française habilitée par le ministère de la Culture. Dans ce cas là, aucun redoublement n'est accepté en option art, ni aucune admission en 5^e année quelle que soit l'option.

Elle concerne également les candidats justifiant d'au moins deux années d'études d'arts plastiques accomplies soit dans un établissement étranger, soit dans un établissement reconnu en application de l'article L.3612 du code de l'éducation, soit dans un établissement privé d'enseignement supérieur.

Enfin, elle peut aussi concerner les candidats justifiant d'au moins deux années d'études dans un cursus non directement lié aux arts plastiques ou aux arts appliqués, mais comportant une formation artistique ou culturelle jugée suffisante.

Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription

– Pour les candidats étrangers

Les candidats doivent fournir la **fiche d'inscription** ainsi que tous les documents demandés ci-dessous, **IMPÉRATIVEMENT** réunis en un seul fichier PDF non compressé. Ne pas joindre votre dossier artistique au dossier d'inscription.

Adresse email du retour des dossiers:
kmeyer@esadmm.fr

- Copie d'une pièce d'identité
- Pour les candidats non francophones, un test de connaissance du français niveau B2 est obligatoire.
- Pour les candidats en provenance de Chine, un « certificat d'authentification » (credentials report). Les candidats ayant obtenu leur diplôme avant 2009, doivent en faire la demande (par internet) au : **China Qualifications Verification (CQV) Division China Academic Degrees and Graduate Education Development Center (CDGDC)**
B-17, Tongfang Scientific Plaza
T: +86-10-82379480
N° 1 Wangzhuang Road, Haidian District, Beijing, 100083, P.R. China
Fax: +86-10-82378718
Email : cqv@cdgdc.edu.cn (en anglais), zxb@cdgdc.edu.cn (en chinois)
www.chinadegrees.cn
- Photocopie lisible du ou des diplômes dans la langue d'origine
- Photocopie lisible de la traduction en français du ou des diplômes, effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine, sauf pour les documents rédigés en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais.

- Photocopie lisible des justificatifs de la durée officielle des études délivrés par l'établissement (il peut s'agir d'un « supplément au diplôme », des relevés de notes, des certificats de scolarité, des « règlements des études » ou règlements des examens, etc.) dans la langue d'origine
- Photocopie lisible de la traduction en français de ces justificatifs effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine sauf pour les documents rédigés en allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais
- Vous devez effectuer auprès de votre banque un virement bancaire de 50 € avant le 23 mars 2020 (non remboursable en cas d'absence) à l'attention de l'ESADMM, aux coordonnées ci-jointes :
« Régie de recettes ESADMM »,
avec les références suivantes :
 commission d'admission par équivalence 2020 + votre nom en **majuscule** + votre prénom en **minuscule**.

– Pour les candidats français

Les candidats préparant ou titulaires d'un diplôme universitaire (en arts plastiques ou en arts appliqués) (L2, L3, M1, M2, D) ou d'un diplôme d'arts appliqués (BTS, DMA, DSAA) ainsi que les candidats déjà inscrits dans une école supérieure d'art publique française doivent fournir avec la fiche d'inscription tous les documents demandés ci-dessous :

- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- Copie du certificat de journée défense et citoyenneté (ex JAPD)
- Copie de tous les diplômes acquis ou en cours y compris le baccalauréat + un relevé de notes des années post-baccalauréat accomplies ou en cours
- Un chèque de 50 € à l'ordre de « Régie de recettes ESADMM » (non remboursable en cas d'absence)

TRESOR PUBLIC		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
							PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ
<small>Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)</small>							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB		Domiciliation	
10071	13000	00002020438		50		TPMARSEILLE	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1130	0000	0020	2043	850	TRPUFRP1
TITULAIRE DU COMPTE :							
REGIE REC ESADMM							

Retour de la fiche d'inscription et des pièces demandées (pour les candidats français)

Uniquement par courrier postal à :

Kassandra Meyer
Les Beaux-Arts de Marseille
184 avenue de Luminy CS 70912
13288 Marseille cedex 09
T +(33) 491 828 349
kmeyer@esadmm.fr

Calendrier

Date limite de retour des dossiers

Vendredi 3 avril 2020

Rappel

- Pour les candidats étrangers
UNIQUEMENT par retour email :
kmeyer@esadmm.fr
- Pour les candidats français
UNIQUEMENT par courrier postal

Déroulement de l'épreuve :

Lundi 27 avril 2020

Le jour de l'entretien, vous devrez
présenter votre dossier artistique au jury.

Convocation

Une convocation est adressée aux
candidat(e)s quelques jours avant
la commission pour préciser l'heure
de l'entretien.

Communication des résultats

Mardi 28 avril 2020

Par courrier et consultables sur le site :
www.esadmm.fr

Infos pratiques

Secrétariat

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Kassandra Meyer
kmeyer@esadmm.fr
T: +(33) 491 828 349

Frais d'inscription à la commission : 50€

Frais de scolarité (tarifs 2019/2020)

Ils sont de 520€ (boursiers 220€) pour
les ressortissants de l'UE et de 1520 €
(boursiers 220€) pour les étudiants hors
UE. À ce montant, il convient d'ajouter
la cotisation à la vie étudiante et de
Campus (CVEC) : 91€.

Les étudiants peuvent bénéficier
d'une bourse sur critères sociaux.
Inscription entre début janvier
et fin avril 2020.

Renseignements : www.crous.fr

Candidats sourds et malentendants

L'ESADMM accueille les étudiants sourds
et malentendants en art et en design.
Information programme PiSOURD :
contact.pisourd@esadmm.fr
T: +(33) 491 828 310